



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 03861
Numéro SIREN : 789 171 956
Nom ou dénomination : BVAV FINANCIAL

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2014 sous le numéro de dépôt 3896

BVAV FINANCIAL

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton 95310 Saint Ouen l'Aumône

RCS PONTOISE 789 171 956

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 DECEMBRE 2013**

7 9 MARS 2014

3896

L'an deux mille treize
Le trente décembre,
A 10 heures 30,

Les associés de la société B.V.A.V FINANCIAL se sont réunis à titre Extraordinaire en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Grégoire IZIKIAN, en sa qualité de Président de la Société.

La société FI ABILITY, Commissaire aux Comptes de la Société, dûment convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le dossier convocations, la lettre de démission de la société FI ABILITY,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

62

ORDRE DU JOUR

- Remplacement d'un Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président nomme :

- Monsieur Eric METIVET, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, domicilié 8 rue de Milly 77930 PERTHES EN GATINAIS en remplacement de la société FI ABILITY, démissionnaire,

et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Grégoire IZIKIAN

BVAV FINANCIAL
RUE D. BOUTON
CITE DE L'AUTO
310 - S O A

Grégoire IZIKIAN